



**HAL**  
open science

**Quand les militantes de quartier jouent les gros bras.  
Genre et violences politiques au tournant de  
l'indépendance du Soudan français**

Ophélie Rillon

► **To cite this version:**

Ophélie Rillon. Quand les militantes de quartier jouent les gros bras. Genre et violences politiques au tournant de l'indépendance du Soudan français. Le Mouvement social, 2016, 255, pp.87-101. 10.3917/lms.255.0087 . hal-01539984

**HAL Id: hal-01539984**

**<https://hal.science/hal-01539984>**

Submitted on 15 Jun 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# QUAND LES MILITANTES DE QUARTIER « JOUENT LES GROS BRAS ». GENRE ET VIOLENCES POLITIQUES AU TOURNANT DE L'INDÉPENDANCE DU SOUDAN FRANÇAIS

Ophélie Rillon

La Découverte | « [Le Mouvement Social](#) »

2016/2 n° 255 | pages 87 à 101

ISSN 0027-2671

ISBN 9782707190574

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-le-mouvement-social-2016-2-page-87.htm>

Pour citer cet article :

Ophélie Rillon, « Quand les militantes de quartier « jouent les gros bras ». Genre et violences politiques au tournant de l'indépendance du Soudan français », *Le Mouvement Social* 2016/2 (n° 255), p. 87-101.

DOI 10.3917/lms.255.0087

Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

© La Découverte. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# Quand les militantes de quartier « jouent les gros bras ».

## Genre et violences politiques au tournant de l'indépendance du Soudan français

par Ophélie RILLON\*

En décembre 1956, le comité directeur du Parti progressiste soudanais (PSP) adressait une longue lettre au gouverneur du Soudan français (actuel Mali). Il s'y plaignait avec véhémence des multiples agressions dont, au cours de l'année écoulée, ses militants avaient été la cible de la part du parti adverse, le Rassemblement démocratique africain (RDA) :

Depuis le 8 juillet 1956, Bamako a été le centre d'événements sanglants, accompagnés d'actes de sauvagerie ignobles. Dans tous les quartiers, des commandos RDA, accompagnés de femmes et d'enfants, ont parcouru la ville et lapidé les personnes et des biens des militants progressistes notoirement connus<sup>1</sup>.

Ces deux organisations, créées au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, à la faveur de la libéralisation de la vie politique dans les territoires colonisés<sup>2</sup>, se livraient à une rude concurrence lors des campagnes électorales qui s'étaient multipliées dans le contexte de réformes de l'Empire<sup>3</sup>. Alors que le RDA s'était forgé une réputation d'organisation communiste anticolonialiste, « anti-française » et « anticapitaliste », le PSP se présentait comme le parti de l'ordre et du respect de l'autorité, des chefferies et de l'administration coloniale<sup>4</sup>. Ces représentations, construites dans les années 1940, au moment où le PSP dominait la vie politique du Soudan français, rendent insuffisamment compte des lignes idéologiques complexes de ces deux organisations, des tensions internes et des réajustements qui

---

\* Chargée de recherche, laboratoire Les Afrique dans le monde (LAM)-CNRS.

1. Archives nationales d'outre-mer, désormais ANOM, fonds ministériels, Affaires politiques (FM-AP), carton 2197, lettre du comité directeur du PSP au gouverneur du Soudan français, 19 décembre 1956. Le dépouillement des archives coloniales conservées à Aix-en-Provence et à Paris a été réalisé en collaboration avec Alexis Roy que je remercie ici. Ses commentaires critiques ont aussi contribué à enrichir cet article.

2. Le 13 février 1946, le PSP obtenait une reconnaissance officielle, suivie le 18 octobre 1946 de la création du RDA à Bamako, un parti composé de plusieurs sections territoriales. Celle du Soudan français prit le nom d'Union soudanaise (US-RDA) et fut dirigée successivement par Mamadou Konaté (1946-1956) et Modibo Keita, premier président du Mali indépendant.

3. F. COOPER, *Français et Africains ? Être citoyen au temps de la décolonisation*, Paris, Payot, 2014.

4. C'est la terminologie employée dans les rapports de l'administration coloniale (ANOM, fonds du gouvernement général de l'Afrique occidentale française (AOF), 14MIOM/1872, rapport politique annuel, Soudan, 1946). Ces archives conservées à Dakar sont consultables sous forme de microfilms aux ANOM à Aix-en-Provence (cote 14MIOM) et aux Archives nationales de France (AN) à Paris (cote 200MI).

ont accompagné les luttes politiques des décennies 1940-1950<sup>5</sup>. Dès 1950, le RDA s'était ainsi « désapparenté » du Parti communiste français dans l'espoir d'atténuer son image de parti violemment contestataire et de limiter la répression touchant ses militants. Son but était de se positionner comme un partenaire potentiel de l'administration française et comme un parti de gouvernement. Cette stratégie, combinée à un travail de terrain efficace, s'avéra payante : après le vote le 23 juin 1956 de la loi cadre qui transférait aux assemblées territoriales un certain nombre de pouvoirs, le RDA multiplia les victoires électorales et s'imposa comme le principal parti au Soudan français. Ce processus s'accompagna d'une intensification des violences partisans. La lettre envoyée par le PSP peut ainsi se lire comme la réaction d'une organisation en perte de vitesse, sollicitant les autorités coloniales pour se défendre face au RDA qui contrôlait désormais les pouvoirs municipaux et la force publique dans plusieurs centres urbains.

L'implication des femmes constitue l'une des caractéristiques de cette conflictualité sociopolitique des années 1950. Si l'ensemble des militantes ne fut pas concerné, la mention récurrente d'une participation féminine à ces violences politiques dans les archives coloniales invite à repenser les conceptions genrées de l'action collective ainsi que des logiques de violence dans le processus de décolonisation au sein de ce territoire. En effet, bien que la décolonisation de l'Afrique de l'ouest francophone soit considérée comme « pacifique <sup>6</sup> », en opposition aux guerres de libération nationale du Cameroun ou de l'Algérie, elle a généré de nombreux conflits avec l'administration coloniale mais aussi entre les différentes organisations partisans. Si l'historiographie s'est intéressée aux mouvements sociaux qui ont opposé colonisés et colonisateurs, mettant en lumière le rôle joué par les femmes dans les luttes anti-coloniales<sup>7</sup>, elle a largement occulté les affrontements entre colonisés qui ont émaillé la vie politique dans les années 1950. En partant de l'exemple du Soudan français, cet article analyse l'action de rue des femmes et leur participation aux violences politiques de cette décennie. Il ressort que les femmes issues de milieux populaires (paysannes, ménagères, commerçantes, matrones<sup>8</sup>), habituellement reléguées aux activités de coulisse des organisations en voie d'institutionnalisation, deviennent omniprésentes pour qui s'intéresse aux modes d'action et aux espaces publics des affrontements (rues, marchés). De l'interpellation à l'insulte, de la menace à la

5. Pour une analyse critique de cette vision binaire, voir J. H. JÉZÉQUEL, « Le 'nationalisme officiel' du Parti progressiste soudanais (PSP). Histoire d'un projet politique inabouti », *Anales de Desclasificación*, vol. 1, n° 1, 2003, p. 175-186.

6. A. DORÉ-AUDIBERT, *Une décolonisation pacifique : chroniques pour l'Histoire*, Paris, Karthala, 2000.

7. E. SCHMIDT, « 'Emancipate Your Husbands!' Women and Nationalism in Guinea, 1953-58 », in J. ALLMAN, S. GEIGER et N. MUSISI (dir.), *Women in African Colonial Histories*, Bloomington, Indiana University Press, 2002, p. 282-304 ; H. DIABATÉ, *La marche des femmes sur Grand-Bassam*, Dakar, NEA, 1975 ; V. JOLY, « Femmes et décolonisation en Afrique occidentale française. Autour de la marche des femmes de Grand-Bassam, décembre 1949 », in M. BERGÈRE et L. CAPDEVILA (dir.), *Genre et événement. Du masculin et du féminin en histoire des crises et des conflits*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, p. 105-117.

8. Comme en France à la même époque, le terme « ménagère » est employé au Mali pour désigner les femmes au foyer. Cette terminologie occulte en réalité les diverses activités économiques (petit commerce, jardinage, tissage) de ces femmes. « Matrone » désigne les femmes qui supervisent les grossesses, une profession concurrencée par les sages-femmes salariées formées par l'administration coloniale à partir de 1918.

bataille rangée, du conflit personnel à l'émeute, ces conflits pouvaient prendre des formes multiples et le pas était vite franchi entre la provocation et la confrontation physique collective.

L'analyse des archives coloniales et diplomatiques françaises permet de restituer le climat de tensions qui a accompagné l'indépendance du Soudan et la mise en place d'un régime de parti unique en 1960. Si les femmes occupent une place marginale dans ces kilomètres d'archives concernant les affaires politiques de cette période, l'administration coloniale et les responsables africains se préoccupaient néanmoins de leur implication dans les violences électorales. Pour les années 1950, l'autobiographie d'Aoua Keita et le recensement biographique de 61 militantes de l'US-RDA réalisé par Adam Ba Konaré constituent de précieux documents permettant de saisir des trajectoires individuelles et des expériences féminines d'engagement<sup>9</sup>. Interrogée sous l'angle du genre, la participation de ces femmes à des conflits violents dans l'espace urbain aide à déconstruire les stéréotypes sexués. L'analyse des usages féminins de la rue permet d'envisager sous un autre jour les dichotomies mises en avant entre les espaces public et privé, les activités politiques et domestiques, qui s'avèrent peu opérantes pour comprendre les formes de l'engagement féminin et leur passage à l'action collective. Aux antipodes de la féminité maternelle et pacifique prônée par les organisations de femmes instruites<sup>10</sup> et par les leaders politiques, les femmes populaires dont il est ici question investissaient des rôles considérés comme virils car violents et provocants. Pour autant, la participation de ces femmes aux affrontements urbains doit-elle être absolument interprétée comme une transgression, voire un brouillage des rôles de genre ? Nous verrons que la part prise par les femmes à ces phénomènes était le fruit d'un façonnement de genre, d'âge et de classe des organisations, mais aussi d'une division sexuée et sociale des tâches au sein du parti qui assignait les femmes des milieux populaires à l'action de rue. En confiant aux militantes « de base » la propagande et le contrôle de l'espace urbain, les responsables politiques les propulsaient à l'avant-poste de la confrontation physique.

### Division du travail militant : genre, âge, classe

Dans les années 1940, la mise en place des partis politiques africains ne s'accompagna d'aucune mesure spécifique destinée à mobiliser les femmes. De nombreux indices témoignent néanmoins d'un engagement féminin précoce, qui précéda leur accès à la citoyenneté politique<sup>11</sup>. Adam Ba Konaré évoque ainsi l'arrestation, en 1945, de cinq femmes du Bloc SFIO pour avoir manifesté dans les rues de Bamako contre l'élection à l'Assemblée constituante de Fily Dabo Sissoko, futur dirigeant du PSP<sup>12</sup>. Parmi ces « ménagères », « illettrées » et mères de famille, se

9. A. BA KONARÉ, *Dictionnaire des femmes célèbres du Mali*, Bamako, Jamana, 1993 ; A. KEITA, *Femme d'Afrique. La vie d'Aoua Keita racontée par elle-même*, Paris, Présence Africaine, 1975.

10. Voir dans ce dossier les articles de Pascale Barthélémy et de Rose Ndengue.

11. En 1951, le droit de vote est étendu aux femmes africaines mères de deux enfants vivants ou morts pour la France. Il faut attendre 1956 pour que soit mis en place le suffrage universel pour les hommes et les femmes des colonies.

12. Yama Diallo, ménagère, illettrée, mariée, 2 enfants ; Fankélé Diarra, ménagère, illettrée, mariée, 3 enfants ; Diongoye Konaté épouse Diallo, ménagère, illettrée, mariée, 9 enfants ; Ayé Diallo, ménagère, illettrée, mariée, 2 enfants ; Djénébou Dagnon, ménagère, illettrée, mariée, 5 enfants. Voir A. BA KONARÉ, *Dictionnaire des femmes...*, *op. cit.*

trouvait Diongoye Konaté épouse Diallo, vendeuse de galettes de mil et sœur de Mamadou Konaté, l'opposant défait et le responsable à venir du RDA soudanais. Quatre ans plus tard, l'engagement des institutrices et des sages-femmes du Soudan suscitait l'attention d'un couple de Guinéens de passage à Bamako pour le congrès de la section soudanaise du RDA<sup>13</sup>. Ces deux exemples indiquent que des femmes aux origines socio-économiques diverses ont adhéré aux organisations partisans dès leur création mais que des frontières de classe traversent les espaces du militantisme féminin. Tandis que les élites lettrées et salariées participaient aux réunions politiques qui se tenaient dans leurs foyers et dans des bâtiments publics<sup>14</sup>, d'autres occupaient la rue, faisant de ces lieux familiers un « espace militant quotidien<sup>15</sup> ». Les modalités de l'action féminine relevaient ainsi de pratiques différenciées propres à chaque groupe social.

À l'initiative de militantes lettrées, des sections féminines RDA se sont progressivement créées au cours des années 1950. Mutée dans une région septentrionale du Soudan en 1950 du fait de ses activités politiques, la sage-femme Aoua Keita relate dans ses mémoires la manière dont elle parvint à fédérer les femmes de Gao au sein d'un comité non mixte. À nouveau, une division des tâches s'opéra au sein de la structure en fonction des compétences de chacune : aux femmes instruites revenaient le secrétariat et la trésorerie, tandis que les « illettrées » prenaient en charge la propagande et le contrôle des « points névralgiques de la ville<sup>16</sup> ». Si, à l'instar d'Aoua Keita, les secrétaires générales disposaient du pouvoir du papier, les présidentes de section étaient des « femmes influentes » d'un certain âge qui pouvaient jouer de leur autorité pour mobiliser les habitants de leurs quartiers : les femmes et les jeunes en particulier<sup>17</sup>. Bien qu'organisées dans des sections distinctes, ces deux catégories de population œuvraient de façon conjointe : les élèves mettaient leurs compétences écrites au service des activités féminines, et les épaulaient dans les activités de distribution de cartes, de recensement et de vote. Les femmes avaient la responsabilité de l'animation sociale (nourriture, festivités) en direction de la jeunesse militante. Au fil des ans, ces deux types de section devinrent les leviers d'implantation du RDA dans les régions et les instruments de ses victoires électorales. Ainsi, en même temps que le parti décidait d'intensifier son travail de terrain, Modibo Keita recommandait, à partir de 1954, de créer des sections féminines dans les différentes localités<sup>18</sup>. L'ancrage territorial du parti était dorénavant évalué à l'aune du degré d'adhésion des femmes à ses mots d'ordre :

13. Léon Maka et son épouse, Mira Baldé, dans un entretien réalisé par E. SCHMIDT, *Mobilizing the Masses. Gender, Ethnicity and Class in the Nationalist Movement in Guinea, 1939-1958*, Portsmouth, Heinemann, 2005, p. 115-116.

14. P. BARTHÉLÉMY, « De l'espace privé à l'espace public : lieux de mobilisation politique des élites féminines d'Afrique occidentale française des années trente aux indépendances », intervention au colloque *Les lieux de sociabilités urbaine dans la longue durée en Afrique*, Université Paris 7, 22-24 juin 2006.

15. G. DERMENJIAN et D. LOISEAU, « Les associations de 'femmes au foyer' : des occupations différenciées de la rue », in S. DENÈFLE (dir.), *Femmes et Villes*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2004, p. 101-112.

16. A. KEITA, *Femme d'Afrique...*, op. cit., p. 96.

17. Fankélé Diarra, responsable d'une section féminine de Bamako, déclarait : « Aoua n'est que notre écrivain [...], elle ne peut en aucune manière nous commander » (*Ibid.*, p. 96 et 383).

18. ANOM, 14MIOM/2750, Soudan, revue trimestrielle, affaires politiques (10 juin au 10 septembre 1954), rédigée par le gouverneur du Soudan, Koulouba, 24 septembre 1954.

Le RDA était un sacrilège et un crime ; aujourd'hui c'est la chanson préférée des femmes et des enfants [village de Markala-Diamarabougou] [...]

Les manifestations populaires, les assemblées générales, les tam-tams la nuit à l'occasion des mariages, baptêmes et circoncisions ne sont désormais plus le monopole du [PSP] [ville de Diré]<sup>19</sup>.

Les sources internes manquent pour documenter avec précision les modalités d'organisation du PSP. Néanmoins, à la lecture des archives de l'administration coloniale, deux modes de fonctionnement distincts se dessinent. D'un côté, le RDA se caractérisait par un fonctionnement autant pyramidal qu'horizontal. Il étendait son influence en mobilisant « les masses » (c'est-à-dire les jeunes et les femmes), en multipliant le travail de terrain et en donnant des consignes strictes à ses militants sur les modalités d'organisation. Une circulaire de 1947 envoyée aux comités locaux stipulait que « chaque membre peut et doit être utilisé pour une tâche spécifique. Une section où seuls quelques militants sont actifs est une section qui fonctionne mal<sup>20</sup> ». La division des rôles était ainsi conçue comme le levier d'une large mobilisation. D'un autre côté, le PSP disposait d'une organisation structurée autour d'une petite équipe aux modes de fonctionnement opaques qui se distinguait par son peu d'appétence pour les tournées régionales de propagande. Jamais le parti ne semblait s'enquérir de la mobilisation des jeunes et des femmes, si ce n'était pour rappeler à l'ordre les premiers lorsqu'ils débordaient la ligne du parti et réclamaient « l'indépendance nationale », ou pour dénoncer les agressions dont étaient victimes les secondes<sup>21</sup>. Quelques témoignages indiquent néanmoins que les militantes du PSP, à l'instar de leurs adversaires du RDA, investissaient la rue pour y jouer un rôle de propagande électorale : « Les femmes assuraient l'intendance, faisaient des campagnes électorales, donnaient des répliques aux adversaires, lavaient les affronts [...] Au moment des élections par exemple, les femmes occupaient les principaux axes en essayant de détourner les électeurs de la campagne » raconte l'une d'entre elles<sup>22</sup>. Madina Ly, lycéenne dans les années 1950, se souvient de sa logeuse à Bamako qui habitait non loin de la maison de Modibo Keita et à la porte de laquelle elle se postait régulièrement pour haranguer et insulter le leader du RDA<sup>23</sup>. De nombreux indices suggèrent ainsi que le RDA n'avait pas le monopole de la violence politique. À rebours de l'image pacifique revendiquée par les cadres du PSP (Fily Dabo Sissoko se présentait par exemple comme le « partisan de la non-violence » et se référait à

19. Rapports envoyés à la direction de l'US-RDA au milieu des années 1950, cités par R. SCHACHTER-MORGENTHAU, *Le multipartisme en Afrique de l'Ouest francophone jusqu'aux indépendances*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 301.

20. Circulaire US-RDA/Comité 22bis, 16 septembre 1947 citée par R. SCHACHTER-MORGENTHAU, *Le multipartisme en Afrique de l'Ouest...*, op. cit., p. 322.

21. ANOM, 14MIOM/1881, rapport politique annuel sur le Soudan (1947) ; rapport du gouverneur Louveau, Koulouba, 1<sup>er</sup> décembre 1948 ; ANOM, FM-AP, carton 2188, dossier 3, évolution politique du Soudan (1957), rapport sur le 9<sup>e</sup> congrès du PSP (1957).

22. Entretien avec Astan Goundiam, militante du PSP et présidente des femmes de Koulikoro dans les années 1950, née vers 1914, n'ayant jamais été scolarisée (cité par M. GOUNDIAM, « Femmes du Soudan dans la lutte pour l'Indépendance : 1945-1960 », mémoire de fin d'études d'histoire-géographie, École normale supérieure de Bamako, 1986, annexes, p. XIV).

23. Entretien avec Madina Ly, Bamako, septembre 2014.

l'action de Gandhi en Inde<sup>24</sup>), les jeunes et les femmes du parti n'hésitaient pas à recourir à la confrontation physique pour s'imposer<sup>25</sup>.

Véritables intermédiaires entre le parti et la population locale, les militantes diffusaient les mots d'ordre et récoltaient des informations dans les concessions, les quartiers et sur les marchés. À de rares exceptions près, la circulation des femmes dans l'espace public n'avait rien de transgressif en journée<sup>26</sup>. Nombre d'entre elles arpentaient les rues pour vendre, acheter, visiter leur famille, aller travailler dans leurs vergers et jardins vivriers. À ces activités journalières qui leur étaient habituellement assignées, les femmes adjoignaient désormais des tâches militantes. Elles étaient chargées d'accueillir, de nourrir et de loger les responsables politiques au cours de leurs tournées dans les régions. Elles œuvraient à la personnification et à la valorisation des figures masculines. Aoua Keita rapporte ainsi qu'en 1951, une femme d'un village près de Gao, au terme de sa grossesse, choisit d'aller voter avant d'accoucher et donna à son fils le nom du leader du RDA. Les femmes composèrent alors un chant en l'honneur de son action civique et à la gloire du Parti :

Toujours, toujours (bis) nous voterons RDA  
 Toujours, toujours, nous crierons « vive RDA ! »  
 Sous tous les temps et bravant tous les dangers nous voterons RDA.

Voter RDA c'est voter pour la dignité  
 Femmes de tout le pays, votons RDA, suivons l'exemple de l'héroïque Fado.

Même dans la douleur de l'enfantement, votons RDA  
 Nous votons et voterons pour Mamadou Konaté  
 Nous votons pour Mahamane Alassane  
 Nous votons pour Alhousseïni Touré  
 Nous votons et voterons pour Alassane Touré  
 Nous nous engageons pour la victoire du RDA<sup>27</sup>.

Plusieurs griottes mirent leurs talents au service de l'organisation. Probablement plus que n'importe quel autre dirigeant, Mamadou Konaté, dit « Papa Konaté », fut élevé au rang d'icône par les femmes. Il avait ses griottes attirées comme Fatoumata Diéli Moussa Diabaté et Toutou Koné qui l'accompagnaient dans ses campagnes électorales. Adam Ba Konaré rapporte comment, lors de l'élection de 1956, Badayouma Coulibaly, 83 ans, surnommée « mère du RDA », « parcourait la ville de Bamako le corps couvert de photos du Président Mamadou Konaté<sup>28</sup> ». D'autres s'emparèrent de la mode pour en faire un instrument politique : des

24. AN, 200MI/2552, Soudan Français, direction des services de police, réunion publique d'information organisée par le PSP à Bamako, 21 janvier 1957.

25. AN, 200MI/2553 Soudan Français, direction des services de police, confidentiel, campagne électorale à San, 06 mai 1958.

26. Lorsqu'Aoua Keita fut envoyée à Gao pour organiser la campagne en faveur du référendum en septembre 1958, elle composa avec l'interdiction de sortie en journée faite à certaines femmes en tenant les assemblées générales féminines la nuit, probablement au domicile de ces dernières (A. KEITA, *Femme d'Afrique...*, *op. cit.*, p. 380).

27. *Ibid.*, p.124.

28. A. BA KONARÉ, *Dictionnaire des femmes...*, *op. cit.*, p. 335.



« jeunes femmes et jeunes filles se coiffaient, ou portaient une camisole ‘à la de Gaulle’, avant de nouer leur fichu de tête ‘à la Fili Dabo’ ou ‘à la Konaté’ » notait une missionnaire dans le contexte des élections de 1946<sup>29</sup>. Loin des pratiques politiques des élites masculines, ces femmes firent de la politique à leur manière. Usant de leurs corps comme support, personnifiant les enjeux politiques, s’exprimant dans les langues régionales, elles reprenaient les codes de la vie quotidienne. Elles effectuaient un travail de mobilisation et de recrutement particulièrement efficace auprès d’une population urbaine et rurale peu perméable aux discours idéologiques des instruits. À bien des égards, l’action politique des militantes constituait un prolongement des rôles sociaux attribués aux femmes. Mais, en entrant dans l’arène politique, les militantes s’exposaient aussi à toutes sortes de brimades, tant morales que physiques. Injures et bagarres étaient le lot des affrontements politiques dans les années 1950, auxquels les femmes prenaient une part non négligeable. C’est donc en envisageant toute la gamme des activités militantes féminines que peuvent être saisis les passages à la violence physique.

### Échanges de coups et engrenage : les violences politiques au quotidien

Dans les archives des services de police, la première mention de violences féminines date de 1954<sup>30</sup>, moment où le RDA décida de multiplier les sections féminines pour intensifier ses activités politiques. Au fil des rapports et des années, les femmes et les jeunes apparaissent comme les principaux instigateurs des violences partisans en zone urbaine, avec un pic entre 1956 et 1958, deux années au cours desquelles le RDA multiplia les victoires électorales<sup>31</sup>. C’est donc dans les localités où le RDA était le mieux implanté et dans un contexte d’accès au pouvoir que les violences avec ses adversaires s’intensifièrent, particulièrement dans les villes de Bamako, Kayes et Ségou, bastions historiques du parti anticolonial et toutes trois centres « industriels » du Soudan<sup>32</sup>. Si les campagnes ne furent pas épargnées par les violences partisans, les données demeurent trop parcellaires pour en saisir la régularité et le profil des acteurs.

Des affaires enregistrées par l’administration coloniale<sup>33</sup> et des notices biographiques réalisées par Adam Ba Konaré, il ressort que les femmes des milieux populaires furent, plus que leurs camarades lettrées, concernées par la violence politique. Tout autant victimes qu’actrices, elles affrontaient physiquement les hommes et les femmes des partis adverses, à l’exemple de la ménagère Sirakoye Diallo, âgée

29. Sœur Marie-André du Sacré-Cœur, « L’activité politique de la femme en Afrique noire », *Revue juridique et politique de l’Union française*, octobre-décembre 1954, p. 476-491.

30. ANOM, 14MIOM/2750, Soudan, gendarmerie nationale, fiche trimestrielle situation du territoire, quartier Farakola à San, 9 mai 1954.

31. Lors des élections législatives du 2 janvier 1956, le RDA devança le PSP à l’échelle territoriale et il remporta l’ensemble des mairies lors des municipales du 18 novembre 1956. À cette occasion, l’instituteur Modibo Keita fut élu maire de Bamako et le cheminot Mamadou Sidibé maire de Kayes.

32. Bamako en tant que capitale, Kayes comme centre ferroviaire et Ségou en raison de l’implantation de l’Office du Niger. Sur l’implantation urbaine de l’US-RDA dans les années 1950, voir P. CAMPMAS, « L’Union soudanaise (section du RDA) 1946-1958 », thèse de doctorat d’histoire, Université Toulouse-Le Mirail, 1978, p. 118-161.

33. Nous avons dépouillé les rapports politiques ainsi que les notes de renseignements des services de police et de gendarmerie produits à partir de 1945.

d'une quarantaine d'années et considérée comme l'une des plus ferventes militantes de l'US-RDA à Kayes. Elle s'occupait des campagnes du parti, des adhésions et de l'accueil des leaders politiques lors de leurs tournées régionales. Ses activités politiques, dans un quartier majoritairement PSP, l'exposait quotidiennement aux injures et aux bagarres. D'après Adam Ba Konaré, elle sortait armée en ville pour décourager ses opposants<sup>34</sup>. Un camarade plus jeune se souvient avec admiration de cette militante de choc :

Moi j'habitais un quartier à 90 % PSP, Kayes Kaso. La grande animatrice qui y accueillait les AG de l'US-RDA était Sirakoye Diallo, mais tout son entourage était PSP. Un jour, c'était avant le référendum de 1958, les gens du PSP sont venus prendre d'assaut sa maison. Elle a été avertie par des enfants. Elle a pris une échelle pour aller réfugier sa mère sur la terrasse de sa maison. Elle a ensuite laissé entrer tous les gens du PSP dans sa maison, et elle a fermé la porte à clef. Elle a pris son pilon et elle s'est attaquée à tout le monde, seule. Les hommes sont sortis par les murs ! Avec les bruits créés par les incidents, les hommes du RDA d'un quartier voisin ont couru pour venir à son secours. Il y avait un cheminot RDA, Niamakoro Diarra, qui est venu au secours de la dame. Quand il est arrivé, le chef de quartier, qui était PSP, est venu, et ils se sont affrontés physiquement, et il a terrassé notre chef de quartier. Le chef de quartier a alors pris son couteau pour l'éventrer. Les gens ont couru et ont dit « Niamakoro, tes intestins sont dehors ! ». J'étais présent. Ils ont été séparés et on a dû remettre ses intestins et on a mis des mouchoirs dessus. Il a été soigné après<sup>35</sup>.

Cette description témoigne à la fois du degré de violence qui pouvait accompagner les compétitions électorales, mais aussi de la mixité des affrontements. En ce sens, elle se démarque des rapports administratifs qui circonscrivaient les violences féminines à des « affaires de femmes ». Elle permet également de replacer dans le quotidien des luttes politiques ce que la police considérait alors comme des « incidents » fortuits. Derrière les mentions de violences « à caractère épisodique », se cachaient en réalité des échanges de coups réguliers auxquels participaient des militants des deux sexes. C'est ainsi qu'en représailles aux provocations de militants adverses (a priori masculins), des femmes du RDA « ont déshabillé sur le marché [de Kayes] plusieurs femmes du PSP<sup>36</sup> ». Mais c'est dans les rapports en provenance de Bamako que le processus d'engrenage est le plus visible. En juillet 1956 par exemple, plusieurs événements ont opposé des femmes des deux camps. Le 8 juillet, la maison du sénateur PSP Mamadou M'Bodje était « assiégée » par des femmes RDA qui jetèrent des pierres sur ses occupants. Une des épouses du sénateur fut légèrement blessée. Deux semaines plus tard, une bagarre éclatait à proximité de cette même concession : « Deux épouses du Sénateur auxquelles une vingtaine de leurs amies prêtaient main forte [s'opposaient à] une centaine de jeunes filles et de femmes du RDA du même quartier ». Le lendemain, « une nièce du Sénateur [...] qui se rendait au marché était assaillie par une centaine de jeunes filles, se réclamant du RDA, déshabillée et roulée dans la boue. Malgré l'intervention de la

34. A. BA KONARÉ, *Dictionnaire des femmes...*, op. cit., p. 354.

35. Entretien réalisé par Alexis Roy avec Issaga Traoré, originaire de Kayes, âgé d'une quinzaine d'années en 1958, enseignant et militant syndical, Bamako, 15 juillet 2013.

36. AN, 200MI/2552, Soudan Français, direction des services de police, renseignements confidentiels, raidissement de la situation politique à Bamako, 10 janvier 1957.

police, 800 femmes du RDA se trouvaient presque aussitôt opposées à 200 femmes du PSP<sup>37</sup> ». Après un temps d'accalmie, les affrontements reprirent au lendemain des élections municipales de novembre. À nouveau, les marchés furent le théâtre de violences féminines et des maisons de cadres du PSP furent saccagées<sup>38</sup>. Deux ans plus tard, le 2 septembre 1958, le sénateur M'Bodje était assassiné en sortant de chez lui par un groupe de « manifestants » apparentés RDA qui le lynchèrent à « coups de gourdins ». Le lendemain, le gouverneur de Bamako concluait : « À ma connaissance, il s'agit d'un accident relevant habituellement de la 'guerre politique des tam-tams' et dont le dénouement tragique conserve néanmoins un caractère fortuit<sup>39</sup> », relativisant ainsi largement les affrontements entre colonisés et propageant une vision spasmodique des mobilisations populaires<sup>40</sup>.

Si les compétitions électorales étaient des moments paroxystiques, les violences politiques débordaient en réalité largement ce seul cadre. Dans le contexte de la colonisation tardive, elles imprégnaient l'ensemble des activités sociales tant le politique rythmait la vie quotidienne à l'intérieur des maisons aussi bien que dans l'espace public. Alors que la colonisation avait conduit à un repli des activités politiques au sein de l'espace privé, la libéralisation de la vie politique après 1945 favorisa la réappropriation de la ville par les colonisés. Laurent Fourchard montre ainsi comment « la tendance à faire de la rue un lieu d'échange devint à partir des années 1950 un phénomène irréversible<sup>41</sup> ». La rue, les marchés et les cours des habitations – où l'historien voit des « espaces intermédiaires » – devinrent les principaux lieux de militantisme. Que les femmes des milieux populaires y participent, qu'elles soient mêmes omniprésentes dans ces espaces d'affrontements, n'avaient alors rien d'exceptionnel tant ces territoires urbains étaient les leurs. Seul l'inverse serait surprenant comme le souligne à juste titre Arlette Farge dans un tout autre contexte<sup>42</sup>.

Pourtant, si les femmes sont omniprésentes dans les affrontements du quotidien, elles semblent s'effacer du devant de la scène lorsque la révolte se généralise, quand le conflit tourne à l'émeute. Elles se noient alors dans le collectif « asexué » des émeutiers et échappent ainsi au traitement répressif orchestré par l'institution. Les archives de police et de justice relatives aux incidents qui ont éclaté à Ségou entre janvier 1959 et mai 1960 font ainsi partiellement mention de leur implication dans les affrontements sanglants qui opposèrent des militants de l'US-RDA et de l'Union démocratique ségoviennne (UDS), un parti régionaliste proche du PSP<sup>43</sup>. Outre les « provocations »

37. ANOM, 14MIOM/2551, Sûreté, Soudan, direction des services de police, incidents à Bamako (1956).

38. *Ibid.*

39. ANOM, FM-AP, carton 2188, dossier 3, évolution politique du Soudan (1958), télégramme du gouverneur à Bamako au ministre de la France d'outre-mer, 3 septembre 1958.

40. E. P. THOMPSON, « The Moral Economy of the English Crowd in the Eighteenth Century », *Past and Present*, n° 50, 1971, p. 76-136.

41. L. FOURCHARD, *De la ville coloniale à la cour africaine. Espaces, pouvoirs et sociétés à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso (Haute-Volta), fin XIX<sup>e</sup> siècle-1960*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 276.

42. Au sujet de l'omniprésence des femmes dans les révoltes européennes à l'époque moderne, voir A. FARGE, « Évidentes émeutières », in N. Z. DAVIS et A. FARGE (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, t. 3, Paris, Plon, 1991, p. 494.

43. Centre des Archives diplomatiques de Nantes (CADN), fonds de l'Ambassade de France à Bamako, carton 9 « Incidents de Ségou. Situation politique du Soudan (1959-1961) », dossier « Incidents de Ségou 1959-1960 ». Ce corpus, particulièrement riche, contient environ 140 pages de lettres et de rapports dactylographiés.

et les « injures » proférées par des femmes de l'UDS à l'encontre d'un militant RDA<sup>44</sup>, c'est leur participation aux violences du 2 février 1959 qui est soulignée. Au lendemain d'une attaque perpétrée en brousse par de jeunes paysans contre une délégation RDA venue de la ville, la grande foire hebdomadaire qui se tenait à Ségou tous les lundis fut le théâtre d'une bataille rangée entre des femmes des deux camps :

Dès 8h du matin [...] des rassemblements de femmes armées se produisirent en ville<sup>45</sup>.

À titre de représailles, suppose-t-on, des femmes de la ville pillent et renversent les éventaires des marchandes venues de brousse, ça et là, d'autres en guettent sur les pistes de sortie de la ville et les frappent. Des confusions se produisent et on apprend par exemple que l'une a été frappée par méprise par une camarade du même parti<sup>46</sup>.

Ainsi, les paysannes des alentours de Ségou, venues vendre et acheter des denrées sur le marché, suspectées de collusion avec l'UDS et s'attendant à des représailles de la part des femmes de l'US-RDA, se seraient rendues en ville armées. Les informations transmises sont trop parcellaires pour déterminer si elles disposaient de fusils, dont la large circulation inquiétait alors les responsables locaux. Elles pouvaient aussi être armées de « démonte-pneu, boulons, tuyaux, bâtons [...] saisis ou ramassés sur le sol » par les forces de l'ordre une fois le calme revenu<sup>47</sup>. Elles s'affrontèrent aux femmes de Ségou, décrites comme majoritairement US-RDA, qui les rouèrent de coups et détruisirent leurs marchandises. Si les affrontements ne se limitèrent pas à la zone commerciale et gagnèrent en quelques heures les quartiers adjacents, où les maisons de militants UDS furent pillées et incendiées, les femmes disparaissent des descriptions de ces expéditions punitives. Rien ne prouve qu'elles n'y aient pas participé mais, pour les services de police et de justice qui ont produit les documents consultés, la violence politique des femmes s'exerçait avant tout sur les marchés, entre femmes. En conséquence, leurs actions étaient minorées ce qui leur permit d'échapper, en partie, à la répression administrative et judiciaire brutale orchestrée à Ségou par l'US-RDA pour museler l'opposition. Trois jours après l'émeute et à quelques semaines des élections législatives, l'UDS fut interdite et ses responsables masculins arrêtés. L'assassinat d'un commissaire de police militant du RDA, le 17 mars 1960, dans un village des environs, provoqua une nouvelle vague de répression :

Tous les hommes du village qui n'avaient pas pris la fuite ont été arrêtés. Tiétémalo, le fils du chef de village, l'assassin du commissaire, a été arrêté, attaché et traîné jusqu'au marché hebdomadaire de Ségou, « Ségou N'tenin », où il a reçu les coups de la part des femmes du Marché [...] Nous avons également fait arrêter tous ceux qui animaient la rébellion. C'est ainsi que Tiabi Coulibaly a été jugé et condamné à mort<sup>48</sup>.

44. *Ibid.*, bulletin de renseignements, 21 avril 1959, p. 2.

45. *Ibid.*, lettre de Pierre Bich, substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Bamako (section Ségou) au procureur général près la cour d'appel de Bamako, confidentiel, Ségou, 3 février 1959, p. 2.

46. *Ibid.*, lettre de R. Cheller, commissaire de police de la ville de Ségou au directeur des services de police de la République du Soudan à Bamako, Ségou, 3 février 1959, p. 2.

47. *Ibid.*, p. 3.

48. Témoignage de Dramane Coulibaly, maire de Ségou et secrétaire général de la section de l'US-RDA au moment des faits. « Pour Convaincre : Que s'est il passé à Sakoïba ? Sakoïba, un village situé

Alors que les militants UDS (ou supposés) étaient emprisonnés, exilés, bastonnés et exécutés, aucune femme ne fut interpellée, incarcérée, jugée ou placée en résidence surveillée en seize mois de conflit politique. Elles subirent néanmoins les sanctions collectives appliquées le 18 mai 1960 aux localités frondeuses situées à 15 kilomètres de Ségou :

sous la direction du commandant de cercle, il a été procédé à la destruction du village de Sakouéfilala, et un quartier réputé « réfractaire » [*sic*] de Sakouéba. Le commandant de cercle a interdit à la population de donner à manger et à boire aux femmes et aux enfants expulsés de ces agglomérations<sup>49</sup>.

De la bagarre à l'émeute, la violence politique féminine était ainsi présentée dans les archives administratives comme une action collective, souvent anonyme, circonscrite à la rue et plus particulièrement aux marchés. Ces « bandes de femmes » qui s'affrontaient – et non loin desquelles agissaient également des « bandes de jeunes » – n'étaient pas perçues par les autorités politiques comme une réelle menace. Ce décalage entre leur omniprésence dans les violences de rue et leur sous-enregistrement par l'institution judiciaire témoigne d'un processus de minorisation et de dépolitisation des actions féminines.

### Mises en récit et dépolitisation de la violence des femmes

Les logiques de cette occultation renvoient aux représentations à l'œuvre dans nombre de sociétés quant à la dimension masculine de la violence et de la politique, « territoires où, sur fond de pouvoir et de virilité, se construisait l'identité masculine<sup>50</sup> ». À la lecture des archives, plusieurs formes de mises en récit de la violence féminine se dégagent. Bien qu'émanant d'élites rivales, toutes concourent à dépolitiser les actions féminines ainsi placées sous le sceau du folklore, de l'instrumentalisation ou, plus rarement, de la démesure<sup>51</sup>.

Sous la plume de l'administration coloniale, ces bagarres féminines étaient décrites comme des « rituels » festifs, une « guerre des tam-tams », des « réjouissances » ou encore des « tournées de remerciements » provoquant « quelques remous » « inévitable[s] ». Les affrontements qui accompagnaient désormais les campagnes électorales n'étaient certes pas niés, mais euphémisés et rattachés à un folklore typiquement féminin. Toute teneur subversive ou politique leur était ainsi refusée. L'administration coloniale n'avait pourtant pas toujours minimisé ces violences féminines. En 1950, en Côte d'Ivoire, un commandant de cercle écrivait à sa hiérarchie « redoute[r] les femmes » après des affrontements au cours desquelles les

à quelques kilomètres au sud de Ségou », *Saniya Infos*, 19 septembre 2011, <http://www.maliweb.net/news/histoire-politique/2011/09/19/article,28821.html>, consulté le 15/09/2013.

49. CADN, fonds de l'Ambassade de France à Bamako, carton 9, « Incidents de Ségou. Situation politique du Soudan (1959-1961) », dossier « Incidents de Ségou 1959-1960 », lettre de P. Ronan, procureur de la République près le tribunal de première instance de Ségou au procureur général près le court d'appel de Bamako, confidentiel, Ségou, 20 Mai 1960, p. 2. Ces événements sont aujourd'hui plus largement connus sous le nom de l'affaire de Sakoïba.

50. D. GODINEAU, « Violences politiques. Introduction », in C. CARDI et G. PRUVOST (dir.), *Penser la violence des femmes*, Paris, La Découverte, 2012, p. 68.

51. Ces trois mises en récits s'inscrivent dans la typologie élaborée par C. CARDI et G. PRUVOST, « Les mises en récit de la violence des femmes. Ordre social et ordre du genre », *Idées économiques et sociales*, n° 181, 2015, p. 22-31.

manifestantes avaient lancé des pierres à la police et tenté de libérer un prisonnier<sup>52</sup>. Ce décalage s'explique par le positionnement très différent adopté par les autorités de Côte d'Ivoire, qui menaient alors une répression féroce à l'encontre du RDA. En représailles, les militantes du parti s'attaquaient autant à leurs adversaires africains qu'aux représentants de l'ordre colonial, qui ne pouvaient donc pas sous-estimer la capacité d'action politique des femmes.

Le « désappareillement » du RDA et le vote de la loi cadre ont cependant profondément transformé les enjeux politiques et, avec eux, les conceptions coloniales de la menace politique. Bien que des femmes aient continué à manifester, à s'affronter et à jeter des pierres aux policiers, ces affaires concernaient désormais les colonisés. Ainsi, après les violentes échauffourées qui opposèrent des militantes de Bamako en 1956, l'administration appela les responsables politiques masculins à ramener ces incidents « à leur vraie proportion, c'est-à-dire un conflit entre deux familles et leurs partisans [...], afin que ces faits ne soient pas exploités sur le plan politique<sup>53</sup> ». Selon cette interprétation, les luttes féminines relevaient d'affaires privées et il revenait aux hommes de ramener l'ordre dans leurs foyers afin de garantir la paix sociale.

Si les leaders masculins endossaient la responsabilité du maintien de l'ordre, les femmes issues de l'élite sociale et politique étaient parfois suspectées d'être les instigatrices des violences de rue. En 1956, la militante ivoirienne Célestine Ouezzin Coulibaly<sup>54</sup>, en tournée électorale au Soudan français, aurait ainsi, par sa « violence verbale » et sa « verve parfois délirante », attisé les violences urbaines commises par « des bandes de jeunes garçons<sup>55</sup> ». La même année, Mariam Travélé, épouse de Modibo Keita, était accusée par le parti adverse d'avoir envoyé des commandos de femmes et de « jeunes délinquants » pour perturber un meeting organisé par les jeunes du PSP<sup>56</sup>. Bien que n'ayant pas participé physiquement aux affrontements, les militantes lettrées étaient ainsi vues par les autorités coloniales comme les cerveaux d'une violence féminine et juvénile « sous tutelle ». La subordination de l'action politique des cadets sociaux n'était pas du seul ressort des responsables masculins. Dans ses mémoires, Aoua Keita raconte ainsi l'épisode d'une agression qu'elle a subie en 1959. Alors qu'elle se rendait dans un petit village de la région de Sikasso pour contrôler les opérations électorales (qui en firent la première femme députée d'Afrique de l'Ouest francophone), le chef du village lui interdit l'entrée du bureau de vote et elle dut se réfugier dans son véhicule pour échapper à « une foule de femmes déchaînées » prêtes à la « réduire en miettes<sup>57</sup> ». Dans son récit, deux modèles de féminité s'opposent, avec, d'un côté, Aoua Keita qui, en tant que femme civilisée, ne fait pas usage de son pistolet pour se défendre, et, d'un autre côté, une sauvagerie qu'elle tente d'expliquer et pour laquelle elle use d'arguments

52. F. COOPER, *Français et Africains...*, *op. cit.*, p. 187.

53. ANOM, 14MIOM/2551, Sûreté, Soudan, direction des services de police, incidents à Bamako (1956).

54. Voir notamment dans ce dossier l'article de Pascale Barthélémy sur son engagement international.

55. ANOM, fonds ministériels, Affaires politiques, carton 2197, dossier 12, rapport du gouverneur du Soudan au haut-commissaire gouverneur général de l'Afrique occidentale française, Bamako, 16 juillet 1956.

56. *Ibid.*, dossier 8, lettre de la direction du PSP au gouverneur du Soudan, Bamako, 19 décembre 1956.

57. A. KEITA, *Femme d'Afrique...*, *op. cit.*, p. 390.

empruntant aux conceptions coloniales de la mission civilisatrice et témoignant d'un mépris de classe : « Ces pauvres femmes ignorent totalement les dispositions prises pour elles par l'USRDA. Complètement abruties sous la férule des hommes du genre de leur Chef, elles sont plutôt à plaindre qu'à blâmer<sup>58</sup> ». La militante ne reconnaît aucune conscience politique ni aucune capacité d'action à ces femmes rurales soumises à une triple domination symbolisée par le chef de village : un homme, ancien tirailleur de l'armée française, ayant accédé à la chefferie locale.

Rien ne permet cependant d'affirmer que des leaders masculins et féminins aient commandité ces violences. Au contraire d'un territoire comme la Guinée, la section soudanaise du RDA n'a pas mis sur pied de « commandos femmes », ni appelé ouvertement ses militants à faire usage de la violence pour contrer ses opposants<sup>59</sup>. La responsabilité de Mariam Travélé n'est, par exemple, jamais soulevée dans les rapports des services de la police coloniale qui, à l'inverse, dépeignent une action autonome menée par « un groupe de femmes du RDA du quartier Dar-Salam [à Bamako, qui] a assailli les [jeunes] danseurs, arrachant les banderoles, renversant bancs et chaises, injuriant et frappant ses adversaires<sup>60</sup> ». Si ces mêmes services évoquent les discours « énergiques » de Modibo Keita à l'occasion de plusieurs réunions en janvier 1957 à Bamako, ils se gardent bien de lui attribuer la responsabilité d'un appel à la violence :

Son discours a été traduit chaque fois par le griot El Hadj Hadjigui Camara, avec beaucoup moins de retenue. Ce personnage a interprété les paroles du Ministre en appelant les femmes à l'action, en incitant les militants à rendre coup pour coup et en menaçant de représailles ceux qui prêteraient leurs concessions aux réunions du PSP [...]. Un certain nombre de femmes et de militants moins avertis semblent disposés à répondre par la violence à tout ce qu'ils pourraient considérer comme une provocation et des incidents pourraient découler de cette détermination, d'autant plus que leurs adversaires ont été alertés par les dirigeants du PSP avec non moins d'agressivité<sup>61</sup>.

Alors que l'historiographie a souligné à quel point l'appropriation du pouvoir de violence par les femmes pouvait être conçue comme un bouleversement de l'ordre des sexes, rien de tel ne semble se dessiner dans la société soudanaise des années 1950. L'action violente est ici perçue comme une dérive des classes populaires et notamment des femmes illettrées, à qui, selon le discours alarmiste du PSP, « on apprend à devenir des hors-la-loi<sup>62</sup> ». La violence politique des femmes venait finalement moins ébranler l'ordre du genre que l'ordre social.

Une affaire que relate le quotidien *Vérité*, organe officiel du PSP, offre le seul contre-exemple qu'on connaisse. En janvier 1958, la visite conjointe de Modibo Keita, alors ministre d'État, et de Madeira Keita, ministre de l'Intérieur,

58. *Ibid.*

59. C. PAUTHIER, « L'indépendance ambiguë. Construction nationale, anticolonialisme et pluralisme culturel en Guinée (1945-2010) », thèse de doctorat d'histoire, Université Paris 7, 2014, p. 475-477 ; E. SCHMIDT, *Mobilizing the Masses...*, *op. cit.*, p. 134-139.

60. AN, 200MI/2552, Soudan Français, direction des services de police, renseignements confidentiels, incidents entre PSP et RDA à Bamako, 18 décembre 1956.

61. *Ibid.*, raidissement de la situation politique à Bamako, 10 janvier 1957.

62. ANOM, FM-AP, carton 2197, dossier 8, lettre de la direction du PSP adressée au gouverneur du Soudan, Bamako, 19 décembre 1956.

déclencha à Kayes de violents affrontements entre les femmes du PSP et celles du RDA. La scène se déroula comme à l'accoutumée sur un marché. Les provocations et les injures se prolongèrent pendant deux jours par des affrontements entre les militants des deux camps. Du récit de la bataille émerge une figure inédite : « Madame le Maire qui dirigeait les opérations [et] faisait la généralissime avec sa bouteille pleine de sable<sup>63</sup> ». Le journal dresse le portrait d'une figure féminine hors norme qui, dans le récit, endosse des responsabilités politiques et militaires attribuées aux hommes. La violence des militantes du RDA était ainsi associée à la démesure, à la rupture des règles sociales et au bouleversement de l'ordre des sexes.

Ce type de narration reste cependant exceptionnel. Si les partisans du PSP s'épanchaient ici sur les trois jours de bagarres qui opposèrent des militantes, c'était pour mieux humilier le maire RDA de Kayes. Tandis que son épouse était « battue par les progressistes et mise à nu en plein Marché », le maire RDA, plutôt que de lui porter secours, aurait préféré quitter la place pour éviter les sarcasmes. Il se serait enfui par « le train pour Bamako quand la ville était en émoi et quand [sa] femme s'expliquait au Commissariat de Police devant [sa] belle-mère furieuse<sup>64</sup> ». Le maire de Kayes, et l'ensemble du RDA avec lui, avait ainsi fait preuve de sa couardise et de son incapacité à gouverner. Aux yeux des militants du PSP, il ne retrouverait son honneur qu'en libérant les « pauvres femmes et jeunes filles innocentes » arrêtées pour violences, et en endossant l'entière responsabilité de ces affrontements. Ainsi, si les partisans du PSP jouaient ici des stéréotypes sexués en bousculant les assignations de genre, c'était pour mieux disqualifier leurs adversaires politiques masculins.

Rares dans les années 1940, les violences entre colonisés explosèrent au milieu de la décennie suivante. Envisager ces actions collectives au regard des mutations et du contexte profondément incertain des années 1950 permet de rappeler à quel point l'usage de la violence politique n'est ni un attribut du RDA, ni une qualité « naturelle » de certains groupes sociaux. La structuration interne du RDA – et dans une moindre mesure du PSP – a ainsi contribué à placer les femmes issues des milieux populaires en première ligne dans la confrontation physique. Non que les femmes ou les jeunes fussent plus disposés à la violence, mais la distribution des tâches au sein des organisations partisans les assignait à l'action de rue (propagande, contrôle des quartiers et des opérations électorales, festivités). Les activités politiques venaient ainsi prolonger la division et la hiérarchisation des rôles dans la vie sociale. Tandis que l'action politique se poliçait, se bureaucratisait et se masculinisait dans les instances nationales, les militantes de quartiers jouaient les gros bras. Cependant, moins qu'une transgression des assignations sexuées, l'usage de pratiques violentes et provocantes par certaines catégories de femmes témoigne de la plasticité du genre selon les statuts. Ces femmes s'alignaient sur le modèle militant dominant dans l'espace urbain.

À certains égards, l'analyse de ces violences vient nuancer le modèle proposé par Charles Tilly qui lie l'usage de la violence au statut « d'opposant » (*challenger*) des groupes mobilisés<sup>65</sup>. Dans le contexte étudié ici, ces violences étaient moins le fait

63. « De notre correspondant de Kayes. À Kayes le 'Sphinx' a enfin parlé ! », *Vérité*, 28 janvier 1958, p. 1-3.

64. *Ibid.*

65. C. TILLY, *From Mobilisation to Revolution*, Reading, Addison-Wesley Publishing Company, 1978.



de groupes marginalisés de la « communauté politique » (*polity*) qui disposaient de peu de ressources, que d'une organisation qui, en accédant aux positions de pouvoir local, disposait de nouvelles ressources dans la compétition électorale. Alors que les forces de l'ordre étaient régulièrement envoyées sur les lieux des affrontements, elles intervenaient rarement à l'encontre des militants du RDA. D'après les archives, aucune femme, aucun jeune de cette organisation ne fut arrêté à partir de 1956, même quand des agents étaient blessés dans la bataille. Au regard de cette situation, le PSP n'a cessé de dénoncer une collusion entre la force publique et le RDA. C'est aussi cette collusion qui poussa les magistrats français à abandonner leur enquête et à demander leur transfert en métropole après les violents affrontements de Ségou<sup>66</sup>. Dès 1959, l'Union des élèves et étudiants soudanais qui poursuivaient leurs études à Dakar (Sénégal) dénonçait dans un tract l'autoritarisme croissant du RDA, dont l'organisation étudiante était pourtant proche<sup>67</sup>. S'il faut se garder de toute vision téléologique consistant à relire les violences des années 1950 au prisme du pouvoir arbitraire exercé entre 1960-1968 sous le régime de parti unique de la I<sup>re</sup> République, ces manifestations de violence nous informent néanmoins sur l'hégémonie croissante d'un parti qui usa de la force pour absorber et museler ses opposants. Elles témoignent également de l'articulation et des continuités existant entre une violence légale orchestrée par la force publique masculine et des actions « illégales » perpétrées par les sections de jeunes et de femmes. Au lendemain de l'indépendance, la création de brigades de jeunes et de bataillons de miliciennes est venue institutionnaliser et encadrer le pouvoir de violence des cadets sociaux, ainsi mis au service de la défense des institutions et du territoire national. Des femmes considérées comme des « militantes exemplaires<sup>68</sup> » accédaient à une fonction armée jusqu'alors réservée aux hommes, sans que ne leur soit pour autant ouverte la voie à une carrière professionnelle. L'action des miliciennes demeurait bénévole et circonscrite au contrôle des quartiers, des marchés et des cours des habitations où elles se chargeaient désormais de faire appliquer les directives du Parti-État.

66. F. SIMONIS, « Le drame de Sakoïba : magistrats et autorités politiques à Ségou (Mali) à la veille de l'indépendance », *Droit et Cultures*, vol. 2, n° 30, 1995, p. 231-241.

67. L'Union citait comme exemples la répression à Ségou, le meurtre du sénateur M'Bodge à Bamako et des incidents survenus dans la localité de Nara (CADN, fonds de l'Ambassade de France à Bamako, carton 9, « Incidents de Ségou. Situation politique du Soudan (1959-1961) », dossier « Incidents de Ségou 1959-1960 », tract de l'Union des Scolaires du Soudan « Les incidents sanglants de Ségou » diffusé à Bamako, 26 février 1959).

68. Les données manquent pour cerner le profil social des miliciennes. Le souvenir des exactions perpétrées par les milices n'a pas permis de mener des entretiens avec des femmes qui en auraient intégré les rangs.